

# 20 NOS COURTS 24 SÉJOURS

## COURT SÉJOUR FAMILIAL

Pour vous permettre de découvrir ces parcs en famille, nous vous accordons une participation exceptionnelle pour vous, votre conjoint et vos enfants.

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans	Enfant 12-14 ans	Enfant -12 ans
Participation du COS 38	200€	100 €	200€	240 €	230 €

#### PARC SPIROU & WAVE ISLAND DU 29 AU 30 JUIN 2024



Profitez d'un weekend sensations en famille ! Découvrez Wave Island, un parc 100% glisse dans un décor tropical, et le Parc Spirou avec ses nombreuses attractions et ses mascottes.

## Descriptif séjour

Jour 1 : samedi 29 juin 2024

Départ en autocar tôt le matin de Bourgoin Jallieu puis ramassage à Voiron et Grenoble. Journée libre pour découvrir le parc aquatique Wave Island. 🙌 Séjour familial

50 participants

Enfant -12 ans: 35€ / Adhérent:
à partir de 70€

2 jours et 1 nuit

Formule :

autocar, hôtel, entrées aux 2 parcs, petit déjeuner, déjeuners, assurance multirisque

Bienvenue à WAVE ISLAND, votre parc d'attractions 100% glisse en Provence! Venez vivre des aventures inoubliables en famille ou entre amis au sein de notre parc qui possède 19 attractions et propose des activités aquatiques pour tous les âges. Divers toboggans aquatiques, deux vagues artificielles désignées comme de véritables simulateurs de surf, (...)



## Descriptif séjour

#### Jour 1: samedi 29 juin 2024 (suite)

(...) DA WAVE et MY SURF, des zones de détente, une aire spécialisée pour les enfants, des zones premium et encore 7 points restauration, le parc ravira toutes vos attentes. Plongez dans l'univers dépaysant de WAVE ISLAND et venez passer une journée pleine de rires et de moments souvenirs.

Déjeuner en restauration rapide sur place. En fin de journée transfert en autocar à votre hôtel 3\* au centre d'Avignon, Installation dans les chambres de vo

centre d'Avignon. Installation dans les chambres de votre hôtel. Dîner libre et logement.



#### Jour 2: dimanche 30 juin 2024

Petit déjeuner à l'hôtel. Transfert en bus jusqu'à Monteux, pour rejoindre le Parc Spirou en Provence. Journée libre pour découvrir le parc de loisirs sur le Thème de la BD Spirou.

Plongez dans une bulle d'émotions fortes ! Vous vivrez en famille une journée 100% BD, à la découverte des héros emblématiques du journal Spirou.



Partez-en pole position dans le Spirou Racing. Accompagnez Gaston Lagaffe dans la découverte en 3D de la rédaction du journal Spirou. Partez à la rencontre des Marsupilami dans la Marsu Jungle : attention, vous risquez de vous faire arroser par un véritable canon à eau. Fraîcheur garantie! Le Grand Ouest vous tend les bras dans l'espace « Univers Western » : ne craignez rien, Lucky Luke vous protègera des terribles Dalton! Et frissonnez avec Zorglub ou Zombillénium. Sensations fortes assurées! Déjeuner libre avec des coupons repas. En fin d'après-midi retour en autocar.

#### Bon à savoir

- Le déjeuner en restauration rapide à Wave Island et les coupons repas au parc Spirou
- L'entrée 1 jour à Wave Parc et au parc Spirou Provence
- L'ordre des visites peut être inversé.

## Grille tarifaire

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans**	Enfant 12-14 ans**	Enfant -12 ans**
Prix adhérent	70 €	170 €	70 €	30 €	35 €

Tarif public : 270€

Tarif adhérent famille 4 personnes (adhérent +conjoint +2 enfants -12 ans): 70€+ 170€+ 35€+ 35€ = 310€

## **Prestations incluses**

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3\* avec petit déjeuner + taxe de séjour
- L'entrée 1 jour à Wave Parc et au parc Spirou Provence
- Le déjeuner en restauration rapide à Wave Island et les coupons repas au parc Spirou
- L'assurance multirisque et garantie sanitaire

#### Prestations non incluses

- Le diner du samedi soir
- Les dépenses personnelles
- Les options non citées dans «Prestations incluses»





## La date limite des inscriptions

Quand vous inscrire? Votre demande d'inscription doit être enregistrée sur votre <u>espace perso</u> ou arriver par courrier en date limite jusqu'au **31 décembre 2023** au COS 38.

## La participation du COS 38

Pour vous permettre de profiter pleinement de nos courts séjours et de vous évader en 2024, le COS 38 vous accorde une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants jusqu'à 22 ans suivant le tarif public de votre séjour.

Tous les tarifs présentés dans la brochure sont déduits de la participation du COS 38.

Le prix public s'applique aux autres participants et aux enfants de plus de 18 ans non scolarisés.

## Votre demande d'inscription

Vous pouvez faire votre demande sur l'espace perso ou joindre le bulletin d'inscription (page 8) accompagné des pièces justificatives suivantes :

#### Enfant de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

#### Enfant du conjoint de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Avis d'imposition de l'adhérent et du conjoint à la même adresse
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

#### Participant en situation de handicap

- Une participation de 90% du tarif public pour l'enfant (jusqu'à 22 ans), le conjoint ou l'adhérent en situation de handicap, dans la limite de 400€.
- Valable une fois dans l'année civile





## Après votre demande d'inscription

La sélection : les places des participants sont limitées. Le COS 38 a instauré des critères de sélection dans le cas où le nombre de demandes d'inscription dépasserait le nombre de places disponibles. Ces critères sont :

- Critère n°1 : Le respect de la date limite d'inscription.
- Critère n°2: Priorité à l'adhérent qui s'inscrit seul, avec son conjoint ou avec un autre adhérent pour un court séjour culturel. Priorité à l'adhérent qui s'inscrit avec ses enfants et/ou ceux de son conjoint de 3 à 22 ans scolarisés (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial.
- Critère n°3: Priorité aux adhérents n'ayant pas participé à un court séjour culturel / familial durant les 5 dernières années (le COS 38 peut remonter jusqu'aux 10 dernières années suivant le nombre de demandes)
- Critère n°4 : Priorité à l'adhérent placé en liste d'attente sur le même court séjour culturel ou familial sur l'année N-1 et/ou N-2
- Critère n°5 (uniquement pour les courts séjours familiaux): Priorité à l'adhérent inscrit avec au moins un enfant de 11 ans de l'adhérent et/ou de son conjoint\* (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial (sous réserve de gratuité)
- Critère n°6 : Priorité à l'adhérent n'ayant pas bénéficié d'une participation COS 38 des séjours sur les 10 dernières années (Nos locations).

Ces critères de sélection assurent un roulement qui permettent aux adhérents jamais partis d'être prioritaires. Toute inscription avec une personne dont le prix adhérent COS 38 ne s'applique pas ne sera pas prioritaire.

**L'inscription:** après la date limite des inscriptions, votre demande vous engage définitivement. La confirmation: si votre inscription est sélectionnée, une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail après la date du 31 décembre 2023 (sous 3 semaines).

- Votre confirmation vous sera envoyée par mail.
- 15 jours avant le départ, le déroulement du séjour vous sera envoyé par mail.

## Le règlement

Lors de votre confirmation d'inscription, vous recevrez les modalités de règlements. Votre solde du séjour devra être réglé un mois avant le départ.

Vous aurez plusieurs moyens de règlements : chèque bancaire ou postal à l'ordre de Savatou, chèques vacances (envoi en recommandé avec accusé de réception).



## Nos prestataires

#### Savatou



Association de tourisme social fondée en 1985 et partenaire historique du COS 38.

Court séjour : Parc Spirou & Wave Island

Contact: Laurence Jomard

isere2@savatou.fr

04 76 71 15 15

🕯 1102 av. Centrale - le Carreau Rive Gauche - Bât. K - 38400 St Martin d'Hères

## Les conditions générales de vente et d'assurances

Pour chaque séjour, le COS 38 a décidé d'inclure l'assurance multirisque. Vous trouverez cidessous tous les liens de l'assurance souscrite et de conditions générales de vente de chaque séjour :

Parc Spirou & Wave Island <u>Assurance</u> et <u>Conditions générales de vente</u>

Brochure consultable sur www.cos38.com / Destination vacances ! / Nos courts séjours.

#### **Contact COS 38**

Toutes les questions relatives à l'inscription, à la sélection des participants, aux tarifs appliqués, aux modalités d'inscription, aux courriers, aux règlements, aux annulations :

COS 38 : Sandrine GONZALEZ

sejour@cos38.com

7 04 76 09 22 57

416 rue des Universités - CS 70098 - 38401 St Martin d'Hères cedex





Date limite d'inscription : le 31.12.2023 (date de réception au COS 38 ou enregistrement sur votre <u>espace perso</u>)

Ce bulletin d'inscription doit être envoyé au COS 38 - 416 rue des universités - CS 70098 - 38401 St Martin d'Hères cedex avec toutes les pièces demandées en page 5 de la brochure. Si vous êtes deux adhérents, vous devez remplir une demande chacun.

Toute inscription vous engage : annulation dans les conditions générales de vente et d'assurances

#### **COURT SEJOUR**

Adhérent

☐ Parc Spirou du 29 au 30 juin 2024

Nom de l'adherent :	F	Prenom:
Adresse:		
CP:	Ville :	
Téléphone portable : / / _	//	
E-mail (obligatoire):		@
Collectivité :	🗆 Co	rrespondant (référent COS de la collectivité
Les participants		
Nom Prénom (Adhérent) :		Date de naissance//
Nom Prénom (Conjoint):		Date de naissance//
Nom Prénom (Enfant):		Date de naissance//
Nom Prénom (Enfant):		Date de naissance / /

## Type de chambre

^ Sous reserve de disponibilite
□ CHAMBRE à partager avec un autre adhérent (préciser nom, prénom, collectivité et cocher le
type de chambre):

□ DOUBLE (1 grand lit) □ TWIN (2 lits séparés) □ QUADRUPLE\*

## Ramassage

- ☐ Grenoble : parking derrière la MC2 4 rue Paul Claudel
  ☐ Voiron : parking relais du haut péage Champfeuillet
- ☐ Bourgoin : parking du péage sortie n°8

